GRAND POITIERS
communauté urbaine

Les atouts d'une métropole sans ses inconvénients ! C'est ainsi que l'on peut positionner Grand Poitiers dans le paysage de la Nouvelle-Aquitaine.
Une qualité de vie indéniable grâce à la proximité de la campagne, un enthousiasme ressenti par tous grâce à la présence de 28 000 étudiants dans des établissements d'enseignement supérieur d'excellence (Sciences Po, ENSMA, Université de Poitiers...), une innovation constante d'acteurs économiques investis ou prêts à se lancer, un patrimoine roman reconnu de tous, un dynamisme culturel et associatif créateur de liens, un attrait touristique indéniable avec en fer de lance le Futuroscope… impossible de lister tout ce qui fait de Grand Poitiers un territoire où il fait bon vivre, bon étudier, bon entreprendre ! Et tout ça à seulement 1h30 de Paris et de Bordeaux.

Grand Poitiers Communauté urbaine, ce sont 40 communes qui s'engagent résolument dans la transition écologique et solidaire de leur territoire, le renouvellement des modes de déplacement axés sur les mobilités douces et actives, le déploiement de nouvelles solidarités entre les communes et entre les habitants, dans le soutien inconditionnel à toutes les innovations économiques, sociales et sociétales, dans une nouvelle forme de démocratie dans laquelle chacun a sa place.

Pour décliner ce projet en acte, Grand Poitiers s'entoure de femmes et d'hommes qui ont à cœur de mettre leurs compétences, leurs idées, leur motivation au service de la collectivité, et recrute :

Un·e Professeur·e de Gravure et techniques d'impression

Direction Générale Adjointe Développement et Rayonnement
Direction Beaux-arts, Ecole d'arts plastiques, Le Miroir

Cadre d'emplois des Professeurs d'Enseignement Artistique Territoriaux
A temps complet

Présentation de la structure

Sous l'autorité directe du directeur de l'école d'arts plastiques, vous aurez pour missions d'enseigner les techniques de gravure et d'édition, ainsi que la pratique, à des amateurs adultes et/ou enfants et adolescents, ainsi qu'à des publics spécifiques ou empêchés, au sein de l'atelier gravure de l'école, ainsi, le cas échéant, que dans des annexes dans des communes de Grand Poitiers. Pour ce faire, vous serez chargé·e de :

Vos activités

Activités principales

- Enseigner la pratique des différentes techniques de gravure et d'édition, tout en intégrant une dimension théorique.
- Accueillir les usagères et usagers au sein de l'atelier adapté et équipé.
- Assurer le suivi, l'accompagnement des usagères et usagers en fonction de leur niveau, depuis les débutant·es jusqu'à l'amateur/amatrice éclairé·e : initiation, accompagnement dans l'évolution des pratiques, les recherches et expérimentations.
- Animer et encadrer des stages portant sur la discipline enseignée, en présence d'intervenant·es artistiques professionnel·les.
- Animer des ateliers de sensibilisation et de pratique hors les murs, sur le territoire de Grand Poitiers.
- Coordonner un atelier libre accueillant des usagères et usagers aguerri·es et autonomes.

Activités spécifiques

- Maintenir l'atelier et le matériel en ordre de marche, en lien avec les gardiens-techniciens et l'agent d'entretien.
- Assurer une veille technique.
- Gérer de manière prévisionnelle les matériels, fongibles et autres fournitures nécessaires à l'enseignement.
- Communiquer le plus précisément possible les besoins référencés à la secrétaire pédagogique ou à l'AAG afin de réaliser les campagnes d'achats, en respectant les budgets attribués.
- Participer aux réunions pédagogiques ou organisationnelles.
- Communiquer chaque année des fiches pédagogiques et toutes informations nécessaires à l'information envers le public.
- Assurer le co-commissariat et le montage, avec les usagères et les usagers, dans une approche pédagogique, de l'exposition de fin d'année, en lien avec l'équipe technique.
- Siéger au Conseil d'établissement (si élus représentant).

Votre profil

Titulaire du DNSEP (Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique), du Diplôme d'école supérieure d'arts décoratifs ou équivalent (niveau Master), vous vous reconnaissez au travers des savoir-faire et savoir-être suivants :

Savoir-faire

- Savoir transmettre ses savoirs et connaissances auprès de publics amateurs, sur le plan théorique, comme sur le plan technique.
- Savoir écouter, échanger et exprimer des consignes, des conseils dans le cadre d'un suivi collectif et personnalisé des usagères et usagers.
- Être en capacité de structurer son enseignement sur une année scolaire ou sur des périodes courtes dans le cas de stages.

Savoir-être

- Posséder une capacité d'écoute, d'empathie, un sens du contact, du dialogue, des relations humaines et du travail en équipe.
- Être force de proposition, savoir faire preuve d'initiative, d'adaptabilité, de réactivité en fonction des évolutions de l'établissement.
- Faire preuve de rigueur, savoir respecter le devoir de réserve et la hiérarchie.
- Faire preuve de curiosité intellectuelle en exerçant une veille sur l'actualité de la scène artistique.
- Développer un intérêt pour le service public, le secteur culturel et le rayonnement culturel territorial.
- Développer, en parallèle des activités d'enseignement, une démarche artistique personnelle permettant de nourrir la pédagogie et les contenus enseignés.

Contraintes particulières

- Permis B nécessaire pour pouvoir se déplacer sur le territoire de Grand Poitiers.
- Temps de travail en présentiel d'une durée hebdomadaire de 16h, basé sur l'année scolaire, ainsi que sur des périodes de vacances dans le cadre de stages ou d'interventions dans le territoire.
- Participer aux réunions pédagogiques, rencontrer régulièrement la direction afin d'élaborer les contenus

Conditions de recrutement

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, ce poste est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le Code Général de la Fonction Publique et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. De plus, en application du décret n° 2019-1414 du 19 décembre 2019 et de la délibération n° 2009-0239 du 18 juin 2009, le poste peut être accessible aux contractuels à titre dérogatoire.

Les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent également prétendre à cet emploi par voie contractuelle (article L352-4 du Code Général de la Fonction Publique). Dans ce cadre, pour tout renseignement, merci de recontacter le pôle Accompagnement des Parcours Professionnels : frederic.surault@grandpoitiers.fr ou par téléphone au 05 49 52 36 68.

Rémunération

Rémunération statutaire + régime indemnitaire + prime annuelle + participation mutuelle + prévoyance + CASC (Comité d'Activités Sociales et Culturelles).

Vous souhaitez plus de renseignements ?

Merci de contacter M. Jean-Luc DORCHIES, directeur de l'école d'arts plastiques (direction Beaux-arts/le Miroir) au 05 49 30 21 81 / 07 87 03 38 24 ou M. Quentin BRAULT - chargé de recrutement au 05 49 30 22 51.

Notre offre vous intéresse ?

Les candidatures avec lettre de motivation, CV, copie des diplômes, (si statutaire dernier arrêté administratif) sont à adresser à :
Mme la Présidente de Grand Poitiers Communauté urbaine
Hôtel de la Communauté urbaine de Grand Poitiers
84 RUE DES CARMELITES
86000 POITIERS
ou par mail à recrutement@grandpoitiers.fr
Tout dossier incomplet ne sera pas étudié

Date limite de dépôt de votre candidature : 16/07/23